



G20 - G8 FRANCE 2011

NOUVEAU MONDE
NOUVELLES IDÉES

CONFÉRENCE DE PRESSE
DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

PRÉSENTATION
DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU G20 ET DU G8

Lundi 24 janvier 2011

PALAIS DE L'ÉLYSÉE

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G20 EN 2011 P.3

Priorités de la présidence française du G20 en 2011	p.5
Réformer le Système Monétaire International	p.7
Renforcer la régulation financière	p.9
Lutter contre la volatilité excessive des prix des matières premières	p.11
Soutien à l'emploi et renforcement de la dimension sociale de la mondialisation	p.13
Lutte contre la corruption	p.15
Développement	p.17
Qu'est-ce que le G20?	p.20

LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8 EN 2011 P.23

Priorités de la présidence française du G8 en 2011	p.25
Calendrier de la présidence française du G8 en 2011	p.27
Internet	p.28
Croissance verte et innovation	p.30
Réunion ministérielle sur le trafic transatlantique de cocaïne	p.32
Paix et sécurité	p.34
Lutte contre le terrorisme	p.35
La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive	p.37
Le Partenariat Mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes (PMG8)	p.39
G8 BMENA – Forum pour l'Avenir	p.41
Partenariat du G8 avec l'Afrique	p.42
Qu'est-ce que le G8?	p.44



LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE
DU G20 EN 2011

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTENCE FRANÇAISE DU G20 EN 2011

Depuis sa création au niveau des chefs d'État et de gouvernement fin 2008, le G20 a permis d'apporter des réponses collectives efficaces à la crise la plus grave traversée depuis celle des années 1930.

En 2011, le G20 devra achever les chantiers déjà engagés pour s'attaquer aux racines de la crise mais également étendre son agenda à de nouveaux chantiers pour améliorer de façon durable la stabilité et la prospérité mondiales.

Seul le G20 dispose du poids, de la légitimité et de la capacité de décision nécessaires pour donner les impulsions indispensables à l'avancement des grands chantiers économiques d'aujourd'hui. La France, présidente du G20 pour 2011, a défini 5 priorités :

1. RÉFORMER LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL (SMI)

La période récente a été marquée par une forte volatilité des monnaies, le creusement des déséquilibres et la recherche d'un niveau toujours plus élevé de réserves de change par les pays émergents pouvant être confrontés à des retraits brutaux et massifs des capitaux internationaux. La présidence française souhaite réformer le système monétaire international pour apporter des réponses collectives à ces dysfonctionnements et accompagner les mutations profondes que connaît l'économie mondiale, avec notamment la montée en puissance des grands émergents. La construction d'un SMI plus stable et plus robuste passe aussi par la réduction des déséquilibres et la coordination accrue des politiques économiques au sein du Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée du G20.

2. RENFORCER LA RÉGULATION FINANCIÈRE

La présidence française veillera à la mise en œuvre effective des règles décidées par le G20 pour renforcer durablement le contrôle du secteur financier. Elle s'emploiera aussi à renforcer la régulation financière dans les domaines où elle reste insuffisante, comme sur les marchés de matières premières.

3. LUTTER CONTRE LA VOLATILITÉ DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

La présidence française souhaite trouver des solutions collectives pour réduire la volatilité excessive des prix des matières premières, notamment énergétiques et agricoles, qui pèse sur la croissance mondiale et menace la sécurité alimentaire. En particulier, les ministres de l'Agriculture se réuniront en juin, afin de proposer des solutions pour renforcer la sécurité alimentaire et développer l'offre agricole.

4. SOUTENIR L'EMPLOI ET RENFORCER LA DIMENSION SOCIALE DE LA MONDIALISATION

La présidence française du G20 fera avancer 4 objectifs prioritaires dans ce domaine : l'emploi, notamment des jeunes et des plus vulnérables ; la consolidation du socle de protection sociale ; le respect des droits sociaux et du travail ; et une meilleure cohérence des stratégies des organisations internationales. Les ministres du Travail et de l'Emploi se réuniront fin septembre sur cet agenda.

5. LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

L'action du G20 en matière de lutte contre la corruption s'inscrit dans une stratégie globale de long terme en faveur d'un assainissement du climat des affaires, de la lutte contre l'évasion fiscale et du renforcement de l'État de droit. La présidence française s'assurera que le Plan d'action de lutte contre la corruption adopté à Séoul se traduit par des résultats concrets et des avancées effectives dès 2011.

6. AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le G20, qui représente les deux tiers de la population de la planète, se doit d'apporter des solutions concrètes aux problèmes du développement, inscrit depuis Séoul à l'agenda du G20, avec l'adoption du premier Plan d'action pluriannuel du G20 pour le développement. La présidence française s'attachera en particulier à soutenir le développement des infrastructures et assurer la sécurité alimentaire dans les pays les plus vulnérables. La présidence française portera au G20 le débat sur le financement du développement, au travers des financements innovants, et notamment de la taxe sur les transactions financières.

RÉFORMER LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

1. POURQUOI RÉFORMER LE SMI?

Le système monétaire international désigne l'ensemble des mécanismes et des institutions qui organisent et régulent les échanges monétaires internationaux, ainsi que l'organisation des régimes de change.

L'économie mondiale connaît des mutations profondes, notamment la montée en puissance des pays émergents. Le SMI actuel ne reflète pas ce nouvel équilibre qui se dessine. Il en résulte un certain nombre de dysfonctionnements :

- **Une volatilité accrue des changes :** cette volatilité crée de l'incertitude pour les ménages et les entreprises dans leurs décisions économiques, comme l'illustrent les mouvements récents de la parité euro-dollar (en juillet 2008, 1 euro valait 1,60 dollar, aujourd'hui l'euro oscille autour de 1,30 dollar) ou ceux du real brésilien qui s'est apprécié de 29 % face au dollar américain entre janvier 2009 et janvier 2011.
- **Une accélération des entrées/sorties de capitaux :** ces mouvements de capitaux favorisent le déclenchement de crises de liquidité ayant de violentes répercussions sur tout le tissu économique. Ce phénomène pénalise surtout les pays émergents qui ont été confrontés, entre 1990 et 2010, à 42 arrêts brutaux de flux de capitaux.
- **Un risque de « guerre des monnaies » :** face à cette instabilité monétaire, certains États sont tentés de mener des politiques économiques et des politiques de change non coopératives. Ces stratégies sont pénalisantes pour l'économie globale.
- **Des déséquilibres macroéconomiques qui se creusent :** entre 1998 et 2007, la somme des déficits et des excédents des pays du G20 est passée de 580 milliards de dollars (2,3 % du PIB du G20) à 2500 milliards de dollars (5,6 % du PIB du G20). En proportion de la richesse mondiale, les déséquilibres de balance des paiements ont donc été multipliés par deux. Le système monétaire international ne permet pas la réduction spontanée de ces déséquilibres, qui fragilisent la croissance mondiale.

2. COMMENT RÉFORMER LE SMI?

Le G20 s'est engagé en 2010 à travailler à l'édification d'un SMI plus stable et plus résilient.

La présidence française proposera à ses partenaires de travailler sur les pistes d'action suivantes :

- **Renforcer la coopération des politiques macro-économiques**, à travers le Cadre pour une croissance forte, équilibrée et durable qui est l'outil de surveillance mutuelle des politiques macroéconomiques du G20. En 2011, les pays du G20 devront trouver un étalon commun de mesure des déséquilibres mondiaux, appelé « lignes directrices », afin d'identifier avec plus de précision les déséquilibres insoutenables. Chaque pays s'engagera avant la fin de l'année à adapter ses politiques économiques pour rééquilibrer la croissance mondiale et la rendre plus forte et plus solide.
- **Réduire le besoin d'accumulation de réserves pour résister aux crises.** Il s'agit de renforcer les outils à la disposition du FMI pouvant être actionnés au profit des pays vulnérables à une crise de liquidité. Il conviendra aussi de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les dispositifs régionaux et internationaux de gestion des crises de liquidité.
- **Favoriser des flux de capitaux stables pour financer la croissance et le développement :** la présidence française du G20 proposera de donner au FMI un véritable pouvoir de surveillance dans ce domaine, que ne lui donnent pas ses statuts actuels. Cela pourra prendre la forme de règles multilatérales favorisant la liberté des mouvements de capitaux mais permettant l'intervention des États dans les phénomènes d'entrées-sorties massives de capitaux.
- **Accompagner l'internationalisation des monnaies émergentes**, reflet des nouveaux équilibres économiques mondiaux et du poids accru des grands pays émergents. Cela passe par un accompagnement de l'internationalisation des monnaies des grands pays émergents. Plusieurs pistes seront explorées : évolution des régimes de change, gestion plus coopérative des réserves. La présidence française engagera également une réflexion sur le rôle des droits de tirage spéciaux (DTS), instrument de réserve créé par le FMI, et sur le calendrier et les modalités d'évolution du panier de devises qui composent le DTS.

RENFORCER LA RÉGULATION FINANCIÈRE

1. LA SITUATION AVANT LA CRISE FINANCIÈRE

La crise récente a été provoquée par l'accumulation de risques dans le secteur financier échappant au contrôle des superviseurs car nos systèmes de régulation présentaient de nombreuses failles :

- **des pans entiers du secteur financier**, comme les agences de notations ou les *hedge funds*, **n'étaient pas contrôlés** ; certains produits financiers comme les dérivés de gré à gré (OTC) échappaient à toute forme de surveillance ; les rémunérations dans le secteur financier, facteurs de prises de risque excessives dans les entreprises, ne faisaient l'objet d'aucun encadrement.
- **les règles étaient incomplètes** : les activités des banques étaient encadrées par les règles de Bâle II dont la transposition restait incomplète lors du déclenchement de la crise en 2007-2008 ; nos systèmes de supervision étaient dépourvus d'outils spécifiques pour lutter contre le risque systémique, c'est-à-dire contre les phénomènes de contagion dans le secteur financier.
- **les règles étaient appliquées de façon trop inégale** : un grand nombre de juridictions non coopératives refusaient d'échanger les informations nécessaires à la lutte contre la fraude fiscale (paradis fiscaux) ou à la lutte contre le blanchiment de capitaux ; aucun organe international n'était chargé de coordonner l'action des régulateurs internationaux et nationaux.

2. QU'A FAIT LE G20 JUSQU'ICI ?

Au Sommet du G20 de Washington en novembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à ce que tous les marchés, acteurs et produits financiers soient soumis à un contrôle approprié.

- **Le G20 a étendu le champ du contrôle du secteur financier** : les agences de notation et les *hedge funds* doivent désormais être enregistrés et soumis à des règles, et peuvent être sanctionnés en cas d'infraction, comme tous les acteurs régulés ; les superviseurs peuvent exiger que les produits financiers soient désormais standardisés, échangés sur des marchés organisés et traités dans des chambres de

compensation ; enfin depuis fin 2009, les rémunérations des opérateurs de marché sont encadrées par des principes communs du G20.

- **Le G20 a renforcé les règles applicables au secteur financier contrôlé, notamment aux banques :** fin 2010, le G20 a trouvé un accord sur un nouveau cadre prudentiel pour les banques (Bâle III), que tous les États se sont engagés à mettre en œuvre dans un calendrier rapproché. Cet accord a été trouvé en 2 ans, soit un temps record par rapport au cadre précédent (Bâle II) qui avait été conclu au terme de 10 ans de négociations. Le G20 a aussi décidé d'un cadre de traitement des institutions d'importance systémique reposant sur différents instruments (supervision, résolution, fonds propres renforcés, taxe systémique : certains États européens comme la France ont d'ores et déjà adopté une taxe systémique).
- **Le G20 s'est doté des moyens de lutter contre les juridictions non coopératives et le « dumping » réglementaire :** en avril 2009, le G20 a demandé à l'OCDE de publier une liste des juridictions non coopératives (JNC) n'ayant pas signé au moins 12 accords d'échange de renseignement en matière fiscale. Il a appelé ces JNC à signer rapidement ces accords sous peine de sanctions. Depuis, près de 600 accords d'échange d'information fiscale ont été signés. Des dispositifs similaires ont été mis en place pour lutter contre le blanchiment d'argent et contre les juridictions non coopératives en matière prudentielle. Enfin un conseil de stabilité financière a été créé pour coordonner l'action des régulateurs internationaux et nationaux, lutter contre les comportements de « moins-disant » réglementaire et veiller à ce qu'il n'y ait pas de failles dans le contrôle du secteur financier.

3. LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE POURSUIVRA L'ACTION EN 2011 AUTOUR DE 3 AXES

- **S'assurer que les règles décidées sont appliquées :** la crise est née en partie d'une mise en œuvre laxiste des règles existantes. La mise en œuvre effective des règles décidées par le G20, qu'il s'agisse des règles applicables aux banques ou d'encadrement des rémunérations, est un enjeu capital.
- **Prévenir l'émergence de nouveaux risques.** Il s'agit de :
 - réguler les marchés de matières premières ;
 - s'assurer que des risques ne sont pas transférés dans des institutions financières non couvertes par la régulation bancaire ;
 - éviter que les innovations technologiques ne favorisent les distorsions ou les abus de marchés ;
 - améliorer la protection des consommateurs de services financiers.

LUTTER CONTRE LA VOLATILITÉ EXCESSIVE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

1. QUELS ENJEUX POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE?

Les marchés de matières premières, notamment pétroliers et agricoles, sont marqués par :

- **Des tensions fortes entre offre et demande** liées à la forte hausse de la demande mondiale notamment du fait de la croissance des économies émergentes.
- **Une financiarisation accrue**: les dérivés de matières premières, qui étaient à l'origine des instruments de couverture contre le risque, sont devenus des instruments de placement financier. Ils font l'objet de volumes de transaction très importants, parfois déconnectés des échanges réels de matières premières. À la bourse de Chicago, il s'échange chaque année sur les marchés dérivés l'équivalent de 46 fois la production annuelle mondiale de blé et 24 fois la production de maïs.
- **Une volatilité exacerbée**: le cours du pétrole est par exemple passé de 145 dollars le baril lors du premier semestre 2008, à 36 dollars le baril au second semestre 2008, pour revenir à près de 100 dollars le baril début 2011. De même, le prix de la tonne de blé est passé de 120 euros à 300 euros en 6 semaines.

Ces phénomènes posent un problème pour la croissance économique. La volatilité excessive des prix des matières premières en particulier peut décourager les décisions d'investissement et d'embauche.

S'agissant des marchés agricoles, cela met en danger la sécurité alimentaire dans les pays les plus vulnérables, comme l'illustrent de façon dramatique la crise alimentaire de 2007 2008 et les nombreuses émeutes de la faim qui l'ont accompagnée, notamment en Haïti, au Sénégal ou plus récemment au Mozambique.

2. COMMENT LUTTER CONTRE LA VOLATILITÉ EXCESSIVE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES?

Le G20 apparaît comme l'enceinte appropriée pour aborder ce problème de volatilité dans la mesure où ses membres sont les acteurs majeurs des marchés pétroliers et agricoles. Les pays du G20 représentent 54 % des surfaces agricoles dans le monde, 65 % des terres arables et 77 % de la production mondiale de céréales en 2008.

La présidence française, en s'attachant en particulier aux matières premières énergétiques et agricoles, souhaite faire progresser l'action du G20 sur quatre questions essentielles :

- **Comment améliorer la régulation des marchés financiers de matières premières?** Ces marchés ne font pas l'objet d'une régulation harmonisée ou, pour certains d'entre eux, ne sont pas dotés de règles de base contre les abus de marchés ou les manipulations de cours. Des travaux sont en cours aux États-Unis et en Europe. L'objectif de la présidence française est de définir des règles communes sur les marchés de matières premières comme sur les marchés financiers.
- **Comment accroître la transparence sur les marchés physiques de matières premières?** Le manque de données internationales fiables sur les évolutions prévisionnelles de l'offre et de la demande sur les marchés de matières premières perturbe la formation des prix et alimente leur volatilité. L'amélioration de l'information sur les niveaux des stocks de matières premières constituerait également un progrès décisif.
- **Comment mieux prévenir et mieux gérer les crises alimentaires?** Le développement de l'offre agricole dans les pays émergents constitue une première réponse et sera encouragé par la présidence. Mais au-delà, les dernières crises alimentaires ont révélé l'absence d'une enceinte internationale qui soit suffisamment réactive pour apporter une réponse collective des gouvernements et canaliser les mesures unilatérales (restrictions à l'exportation) qui peuvent s'avérer contreproductives. L'utilisation des stocks stratégiques et des stocks d'urgence dans la prévention et le traitement des crises alimentaires mériterait d'être davantage coordonnée au niveau international. Une réunion des ministres de l'Agriculture du G20 sera organisée à la fin du premier semestre 2011 pour proposer des réponses à ces sujets essentiels.
- **Comment renforcer les instruments de couverture pour mieux protéger les populations les plus pauvres contre la volatilité excessive des cours?** La présidence française explorera les moyens de mettre au service des pays les plus pauvres les nouveaux instruments financiers d'assurance pour se protéger des hausses de prix ou des événements affectant les récoltes.

SOUTIEN À L'EMPLOI ET RENFORCEMENT DE LA DIMENSION SOCIALE DE LA MONDIALISATION

À Pittsburgh, le G20 a affirmé son engagement sur l'emploi, la protection sociale et le renforcement de la dimension sociale de la mondialisation. Une première réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20 s'est tenue en avril 2010.

Sur cette base, la présidence française du G20 s'est fixé 4 objectifs prioritaires :

1. FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES ET DES PLUS VULNÉRABLES

Il s'agit de :

- Définir des objectifs prioritaires communs tout en tenant compte de la diversité des situations des pays du G20.
- Donner toute leur place aux politiques d'emploi dans la correction des déséquilibres mondiaux dans l'esprit du Pacte Mondial pour l'emploi de l'OIT.

2. MAINTENIR OU DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE PROTECTION SOCIALE

La présidence française veut promouvoir un « Socle de protection sociale » au niveau international qui vise à :

- Garantir un accès pour tous les citoyens à des services sociaux essentiels tels que l'éducation et la formation professionnelle ou encore la santé, les services de l'emploi.
- Assurer aux citoyens des transferts sociaux de base pour leur fournir des moyens de subsistance et de financement de l'accès aux services essentiels.

Le Socle inclut des transferts sociaux en faveur des enfants, des personnes actives ne disposant pas de revenus minimums et des personnes âgées ou handicapées.

3. PARVENIR À UN MEILLEUR RESPECT DES DROITS SOCIAUX ET DU TRAVAIL

En pratique, il s'agit de :

- Promouvoir le travail décent qui intègre notamment le respect effectif des Principes et droits fondamentaux au travail ainsi que des législations du travail et sociales nationales.
- Confirmer et respecter l'engagement des pays du G20 à ce que « la violation des Principes et droits fondamentaux ne saurait être invoquée, ni utilisée en tant qu'avantage comparatif légitime et que les normes du travail ne sauraient servir à des fins commerciales protectionnistes » (Déclaration sur la justice sociale adoptée à l'OIT en juin 2008).

4. FAVORISER UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Il convient de garantir que chaque organisation internationale intègre bien l'ensemble des valeurs et des objectifs que se fixe la communauté internationale. En pratique, la présidence française explorera les moyens de s'assurer que la dimension sociale de la mondialisation est bien prise en compte par l'ensemble des organisations internationales à caractère économique (OMC, FMI, Banque mondiale...).

La présidence française organisera en mai à Paris une conférence de haut niveau avec les chefs des grandes agences internationales (FMI, BIT, Banque mondiale, OMC, OCDE, PNUD), les ministres du G20 et les partenaires sociaux, afin de promouvoir la dimension sociale de la mondialisation et la cohérence de la gouvernance économique mondiale.

Pour ce faire, les ministres du Travail et de l'Emploi se réuniront fin septembre. Ils s'appuieront sur les experts de haut niveau du G20 dans le domaine de l'emploi et sur des travaux des organisations internationales (en particulier le BIT, mais aussi l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale) et travailleront en concertation avec les partenaires sociaux.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. CONTEXTE

- La corruption coûte chaque année plus de **1 000 milliards de dollars** à l'économie mondiale selon la Banque mondiale. C'est un frein à la croissance économique.

Ce fléau est en expansion très rapide depuis une quinzaine d'années, à la faveur notamment du développement des réseaux internationaux de criminalité organisée, comme le trafic de drogue dont le chiffre d'affaires annuel représente environ 65 milliards de dollars.

Plus largement, la corruption menace l'intégrité des marchés et représente un frein au développement. Elle mine la confiance des citoyens en leur gouvernement et affaiblit l'état de droit.

- Face à ce phénomène, une action résolue de la part de toute la communauté internationale est indispensable.

Le G20, qui représente 85 % de l'économie mondiale, est donc une enceinte parfaitement adaptée pour répondre à ce défi. Les pays du G20, en raison de leur importance dans le système international, se doivent de montrer l'exemple dans la lutte contre la corruption.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G20

La présidence française veut mener une action résolue pour la moralisation de la vie économique. Cela passe en particulier par le respect des engagements pris par le G20 en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et par la mise en œuvre du plan d'action anti-corruption adopté à Séoul.

Les actions de la présidence française s'articuleront autour de 3 grandes priorités :

- **Encourager la ratification des grandes conventions internationales de lutte contre la corruption** (Convention des Nations Unies contre la corruption, Convention de l'OCDE sur la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales). Ces conventions s'accompagnent d'un mécanisme d'examen

qui permet de s'assurer de la pleine mise en œuvre et du renforcement des politiques nationales de lutte contre la corruption.

- **Associer davantage le secteur privé:** la présidence française associera de façon renforcée le secteur privé à la lutte contre la corruption. Une conférence sur les bonnes pratiques des entreprises est programmée par la présidence française du G20 les 27 et 28 avril 2011 avec le soutien de l'OCDE et de l'ONUDC. À cette occasion, la présidence française souhaite inviter les entreprises à travailler sur un socle d'engagements communs du secteur privé que la réunion du « B20 » de l'automne (« business summit ») pourra endosser.
- **Affirmer l'engagement des organisations internationales:** les organisations internationales se doivent de montrer l'exemple et d'appliquer des standards élevés en matière de transparence et d'intégrité.

Un rapport sera rendu par chaque État en amont du Sommet de Cannes afin qu'un premier bilan de la lutte anticorruption dans le cadre du G20 soit dressé avant la fin de la présidence française.

DÉVELOPPEMENT

1. POURQUOI UN AGENDA DÉVELOPPEMENT AU G20?

- Alors que les niveaux de pauvreté globaux se sont considérablement réduits ces deux dernières décennies, les besoins non couverts dans les pays en développement sont encore colossaux.
- Les pays en développement font face à des inégalités croissantes et à des risques sociaux graves: seuls 20 % de la population mondiale bénéficient d'une couverture sociale globale. Le total des dépenses publiques de sécurité sociale se limite à 4,1 % du PIB dans les pays à faible revenu contre 19,4 % dans les pays à haut revenu (21 % en France).
- Le G20, premier forum de coordination des politiques économiques globales, se doit de lutter pour la croissance des pays en développement et contre la pauvreté. En agissant ainsi, le G20 travaille à la prospérité commune car les pays en développement peuvent constituer de nouveaux pôles de croissance.
- Les pays émergents sont devenus des acteurs incontournables de la gouvernance économique mondiale et du développement. Il revient au G20 d'améliorer la gouvernance économique mondiale et de faire évoluer les institutions qui en sont chargées. Ainsi la Chine, 2^e économie mondiale, devrait devenir le 3^e actionnaire de la Banque mondiale et l'un des principaux bailleurs multilatéraux pour le développement. Plus généralement, l'essor de la coopération Sud-Sud fait que l'aide au développement n'est plus le monopole des pays avancés.
- Il est donc fondamental que le G20 amène autour d'une même table pays émergents et pays avancés, pour coordonner les politiques de développement. C'est la décision prise à Séoul: 9 domaines d'action pour le développement ont été réunis dans un Plan pluriannuel du G20.

2. LES 4 PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU G20

1. RENFORCER LES INFRASTRUCTURES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En Afrique subsaharienne, l'insuffisance des infrastructures réduit la croissance de plus de 2 points par an. D'après la Banque mondiale, l'investissement dans les infrastructures dans cette région couvre moins de la moitié de ses besoins annuels (45 des 93 Mds USD).

En réponse, le G20 demandera à un Panel de haut niveau, qui réunira des responsables, publics comme privés, internationalement reconnus pour leur expertise, d'identifier des projets d'infrastructures et les moyens de les financer en associant le secteur privé au secteur public. Le G20 demandera également aux principales banques régionales et multilatérales du développement de coordonner leurs actions sur un certain nombre de projets d'infrastructures.

2. ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Pour nourrir, en 2050, une population mondiale estimée à 9 milliards d'habitants, la production agricole mondiale devrait croître de 70 % et les investissements dans les pays en développement de 83 Mds par an. D'après la FAO, les hausses des prix des matières premières qui ont conduit aux émeutes de la faim en 2008 dans les pays en développement pourraient se répéter dès 2011.

La présidence française du G20 proposera donc des mesures pour stimuler l'offre de production agricole et promouvoir les investissements agricoles responsables. En outre, la gouvernance et la cohérence des politiques dans le domaine des produits agricoles seront améliorées pour mieux prévenir et gérer les crises. Enfin, pour lutter contre les conséquences néfastes de la volatilité des prix des produits agricoles, la présidence française engagera les principales organisations internationales à mener un travail conjoint pour développer des outils de couverture du risque.

3. ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE

La vulnérabilité est l'un des obstacles majeurs au développement économique et humain. La protection sociale a aussi un rôle très important à jouer dans les pays en développement.

La présidence française demandera aux organisations internationales de lister les meilleures pratiques en matière de protection sociale afin de favoriser leur extension et leur réplique.

4. MOBILISER TOUTES LES RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le développement doit pouvoir s'appuyer sur des sources de financement internes ; le G20 mobilisera les organisations internationales en faveur de la lutte contre l'évasion fiscale.

Des financements innovants peuvent et doivent aussi être mobilisés. La présidence française du G20 engagera des travaux en concertation avec le secteur privé et la société civile sur les moyens d'élargir les mécanismes de financement déjà existants à d'autres sources.

QU'EST-CE QUE LE G20 ?

1. POURQUOI LE G20 ?

- **Le G20 a été créé en 1999 en réponse aux crises financières dans les pays émergents:** il s'agissait à l'origine de réunir une fois par an les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales des pays industrialisés et des pays émergents pour faciliter la concertation internationale en matière économique.
- **Le G20 a été refondé fin 2008 sous l'impulsion de la France:** confronté à la plus grave crise économique et financière depuis la Seconde Guerre mondiale, le G20 s'est transformé fin 2008 en instance de pilotage économique, réunissant au plus haut niveau les grands décideurs publics. Lors du Sommet fondateur de Washington de novembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord sur un plan d'action exceptionnel pour éviter l'effondrement du système financier et de l'économie mondiale.
- **Le G20 est devenu la première enceinte de coordination des politiques économiques. Depuis fin 2008, il s'est réuni régulièrement:** à Londres en avril 2009, à Pittsburgh en septembre 2009, à Toronto en juin 2010, enfin à Séoul en novembre 2010. Il se réunira à Cannes les 3 et 4 novembre 2011. Il est devenu la principale enceinte de coopération économique et financière, pour assurer une croissance mondiale fondée sur des bases saines et solides.

2. QUI EST MEMBRE DU G20 ?

- **Les principales économies émergentes et développées:** le G20 représente 85 % de l'économie mondiale et 2/3 de la population mondiale. Il est composé de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Corée du Sud, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Turquie et de l'Union européenne. L'Espagne est invitée permanente.
- **Avec l'appui d'organisations internationales:** pour mener à bien ses travaux, le G20 s'appuie sur l'expertise technique d'organisations internationales, notamment du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation

internationale du travail (OIT), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et du Conseil de stabilité financière.

Les membres du G20 peuvent en plus décider chaque année d'inviter un nombre limité d'autres pays et d'organisations régionales à leurs sommets.

3. COMMENT FONCTIONNE LE G20 ?

- Le G20 repose sur un système de présidence tournante annuelle. Chaque année, un pays membre du G20 est chargé d'organiser et de faire progresser tout au long de l'année les négociations préparatoires des sommets des chefs d'État et de gouvernement. La France a l'honneur d'assumer cette responsabilité pour 2011.
- Des réunions ministérielles sont organisées au cours de l'année pour préparer le Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Traditionnellement, les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales se réunissent plusieurs fois dans l'année. En 2011, la présidence française du G20 a décidé de réunir également les ministres de l'Agriculture, en juin, et les ministres du Travail et de l'Emploi, en septembre.

4. QUELS RÉSULTATS POUR LE G20 ?

- **Soutenir l'économie face à la crise.** L'action concertée du G20 a permis d'amortir le choc de la crise sur la croissance et l'emploi et de rétablir la confiance plus tôt que ne le prévoyaient les analystes. Les pays du G20 ont en effet déployé des moyens inédits pour soutenir l'économie mondiale : plans de relance budgétaire massifs et coordonnés, injections de liquidités par les banques centrales, mesures de soutien aux activités de crédit des banques, renforcement considérable des capacités d'aide des organisations internationales aux pays émergents ou en développement.
- **S'attaquer aux racines de la crise.** Celle-ci a une double origine : l'accumulation de déséquilibres macroéconomiques mondiaux et les défaillances de la régulation financière. Pour réduire les déséquilibres mondiaux, le G20 a créé un Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée, afin de réorienter les stratégies nationales dans un sens plus coopératif et plus favorable à l'économie mondiale. Le G20 a décidé d'un plan de régulation financière sans précédent, à la mesure de l'ampleur de la crise financière. Les résultats enregistrés à ce jour sont exceptionnels. Le champ du contrôle et de la surveillance financière s'est élargi à des acteurs, à des produits, à des activités ou comportements à risque qui faisaient jusqu'ici l'objet de peu ou pas d'encadrement dans le secteur.

- **Renforcer la gouvernance mondiale.** Le G20 a fait évoluer en profondeur les modes de prise de décisions économiques au niveau mondial, notamment en réformant la gouvernance du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le G20 doit désormais montrer sa capacité à coordonner les stratégies de politique économique des grands pays dans un contexte de reprise.



LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU G8 EN 2011

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8 EN 2011

Le Sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, a marqué une étape majeure dans la réforme de la gouvernance mondiale en faisant du G20 le « principal forum de coopération économique internationale » afin de refléter les nouveaux équilibres mondiaux et le rôle croissant des pays émergents. Dans ce contexte, le rôle du G8 évolue en veillant à ce que soit préservée l'originalité de ce forum, qui permet des discussions directes et informelles au niveau des chefs d'État et de gouvernement des économies les plus avancées. Pendant sa présidence, la France propose de recentrer ce « nouveau G8 » sur des sujets sur lesquels ses membres peuvent avoir un véritable impact, en veillant à ne pas dupliquer l'agenda du G20.

Les **trois priorités** retenues sont les sujets d'intérêt commun aux pays du G8, les enjeux de paix et de sécurité internationale et le partenariat avec l'Afrique.

1. LES NOUVEAUX DÉFIS COMMUNS : INTERNET ET LA CROISSANCE VERTE

C'est la première fois qu'un ensemble de sujets liés à Internet seront abordés par les chefs d'État et de gouvernement. Nous proposerons une discussion large sur les différents enjeux. Concernant l'innovation et la croissance verte, l'objectif est d'identifier des mesures concrètes pour développer ces relais de croissance et d'emploi essentiels pour nos économies avancées.

2. LE VOLET « PAIX ET SÉCURITÉ »

Il constituera un élément essentiel de la présidence française du G8. Au-delà des affaires politiques (Iran, Proche-Orient, Afghanistan Pakistan, non-prolifération, etc.), la présidence française mettra un accent particulier sur les nouvelles routes du trafic de drogue entre les pays de l'Amérique latine, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe, ainsi que la lutte contre le terrorisme, notamment au Sahel.

3. LE PARTENARIAT AVEC L'AFRIQUE

Le G8 a joué un rôle majeur dans la mobilisation en faveur du développement, en particulier de l'Afrique. Une session élargie du G8 à des dirigeants africains et quelques représentants d'organisations internationales sera organisée. La discussion portera sur les grands enjeux politiques et de développement. Nous poursuivrons également l'exercice engagé par la présidence canadienne sur le suivi des engagements des pays du G8, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité alimentaire, et dans un esprit de responsabilité mutuelle avec les pays africains.

CALENDRIER DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8 EN 2011

LE SOMMET DU G8 AURA LIEU LES 26 ET 27 MAI À DEAUVILLE

RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU G8

- Les ministres des Affaires étrangères se réunissent une fois avant le Sommet, les **14 et 15 mars à Paris**, et une deuxième fois **en septembre à New York** à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU).
- Les ministres des Affaires étrangères se rencontrent également dans le cadre du « **Forum pour l'avenir** », qui associe depuis 2004 les pays du G8 et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La première réunion de ce forum en 2011 s'est tenue les 12 et 13 janvier à Doha, et la deuxième aura lieu début décembre au Koweït, pays qui en assure, avec la France, la coprésidence.

RÉUNION DES MINISTRES CHARGÉS DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE DU G8 ET D'AUTRES PAYS INVITÉS

Une réunion ministérielle sur la lutte contre le trafic transatlantique de drogue aura lieu le **10 mai à Paris**. Elle rassemblera les pays du G8, mais également d'autres pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe directement concernés par ce problème. Elle sera organisée par le ministre de l'Intérieur français.

FORUM POUR LE PARTENARIAT AVEC L'AFRIQUE

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) a été créé en novembre 2003 à l'occasion du Sommet d'Evian, afin d'élargir le dialogue de haut niveau entre le G8 et le NEPAD en y associant les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement de l'Afrique. Il se réunira deux fois en 2011 : le **21 avril à l'OCDE à Paris**, et en octobre dans le pays assurant la présidence de l'Union africaine.

INTERNET

1. CONTEXTE

Les enjeux liés au développement d'Internet revêtent une importance croissante, à la fois d'ordre politique, culturel, économique, industriel, sécuritaire. En 2030, 20 % du PIB mondial proviendra du secteur économique lié à Internet. La nature transnationale d'Internet et le caractère stratégique de ces enjeux exigent une réflexion et une coordination internationales en lien avec tous les acteurs du secteur.

Au plan international, il existe plusieurs enceintes qui suivent et gèrent le développement d'Internet, entre autres :

- L'Union Internationale des Télécommunications (UIT), institution spécialisée des Nations Unies dont la mission est de favoriser la croissance et le développement durable des réseaux de télécommunication et d'information et de faciliter l'accès universel afin que tous puissent bénéficier des avantages de l'économie mondialisée et de la société mondiale de l'information.
- Le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) mis en place après le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) des Nations Unies à Tunis en 2005.
- L'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN), association privée à but non lucratif de droit californien créée en 1998, pour administrer le système de nommage et d'adressage, définir les principes qui le régiront et accréditer les bureaux d'enregistrement.

Au plan européen, des initiatives ont été prises pour développer l'économie de l'Internet et protéger les consommateurs. Elles s'inscrivent pleinement dans la stratégie « UE 2020 ».

Le G8 est particulièrement légitime pour traiter des questions liées à Internet : les économies des pays du G8 sont dépendantes des infrastructures de communication et sont à l'origine des plus grandes entreprises de l'économie de l'Internet.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8

La présidence française souhaite promouvoir une réflexion globale sur l'ensemble des questions liées à l'Internet et à son avenir. Il s'agira notamment de s'interroger sur le rôle que peuvent jouer les autorités publiques pour accompagner les évolutions du secteur et créer les conditions d'un développement juste, qui promeuve la croissance de l'économie numérique, la diffusion des technologies de l'information et de la communication et assure en même temps la protection des citoyens.

À Deauville, pour la première fois, les chefs d'État et de gouvernement du G8 auront une discussion approfondie sur l'ensemble des sujets liés à Internet.

La présidence française s'attachera à ce que les travaux du G8 sur cette question soient nourris par les consultations et contributions de tous les acteurs concernés : les entreprises, les experts français et internationaux (pionniers du secteur, scientifiques, penseurs), la société civile. La présidence française organisera notamment, à la veille du Sommet de Deauville, une rencontre réunissant les grands acteurs d'Internet, qui nourrira la discussion entre les chefs d'État et de gouvernement.

CROISSANCE VERTE ET INNOVATION

1. CONSTAT

L'innovation et la croissance verte constituent des gisements essentiels pour l'économie et l'emploi des pays du G8 et pour rehausser leur potentiel de croissance.

Les chefs d'État et de gouvernement du G8, réunis à L'Aquila en juillet 2009, en ont souligné toute l'importance, dans leur déclaration sur un « leadership responsable pour un avenir durable ». Le G8 a ainsi lancé plusieurs initiatives en faveur de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. En 2011, l'enjeu pour le G8 est de franchir une nouvelle étape en consolidant et accélérant les efforts de ses pays membres.

La transition vers une croissance et une économie vertes repose sur une gamme étendue d'actions et d'instruments : outils destinés à modifier les incitations économiques (indicateurs, mesures fiscales, subventions), évolution du cadre réglementaire, renforcement de la coopération internationale... Certains secteurs sont plus particulièrement concernés : assainissement de l'eau, énergie solaire et éolienne, recyclage et valorisation des déchets, dépollution des sites, traitement de l'air et du bruit, agro-carburants, capture et stockage du CO₂ ou encore éco-conception des produits de consommation.

L'investissement dans ces nouveaux secteurs a, outre son impact environnemental, des effets économiques bénéfiques. Il réduit notre dépendance énergétique par rapport aux énergies fossiles, il crée des emplois nouveaux, il renforce notre compétitivité dans des secteurs de pointe et dans l'économie de la connaissance. Loin d'être antinomiques, l'environnement et la croissance sont étroitement liés et complémentaires : la transition vers un modèle économique plus soutenable est un défi d'ampleur mondiale sur lequel les économies avancées peuvent jouer un rôle pionnier et exemplaire.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8

Notre objectif est de soutenir les efforts des organisations internationales (OCDE, PNUE) dans ce domaine. Celles-ci proposeront en 2011 des pistes pour surmonter les obstacles à la transition vers un nouveau modèle économique plus respectueux de

l'environnement. Le G8 pourra contribuer à la préparation des rendez-vous internationaux majeurs des prochaines années sur l'innovation et la croissance verte, en premier lieu la conférence des Nations unies sur le développement durable (« Rio +20 ») qui se tiendra en 2012 au Brésil. Les travaux du G8 s'articuleront avec travaux de l'OCDE, qui publiera une stratégie sur la croissance verte à l'été 2011, mais également du PNUD, et de la Commission européenne, qui a présenté une nouvelle stratégie pour une croissance verte dans le cadre de sa stratégie « Europe 2020 ».

Avec ses partenaires, la France souhaite mettre en avant des solutions pratiques et opérationnelles pour soutenir l'innovation et la croissance verte dans le prolongement des initiatives précédentes du G8 et sur la base d'un partage d'expériences sur les politiques menées dans les pays à économie avancée du G8.

RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LE TRAFIC TRANSATLANTIQUE DE COCAÏNE

1. CONTEXTE

La lutte contre la déstabilisation des États touchés par le trafic transatlantique de cocaïne sera l'une des priorités de la présidence française du G8 en matière de sécurité.

Le G8 s'était déjà saisi de la question du trafic de drogue en 2003, lors de la réunion ministérielle organisée autour de la lutte contre l'héroïne en provenance d'Afghanistan. Cette impulsion a permis de lancer un Programme international (le « Pacte de Paris »), qui joue un rôle majeur dans la lutte contre l'héroïne.

La montée du trafic transatlantique de drogue et ses effets néfastes sur des régions entières ont conduit la France à proposer une initiative qui réunirait une vingtaine de pays du continent américain (nord et sud), d'Afrique et d'Europe qui jouent un rôle moteur sur le plan régional dans la lutte contre le narcotrafic.

L'ampleur prise par la criminalité organisée affaiblit certains États, voire des régions entières, par la pénétration de l'argent des trafics dans les économies, la corruption qu'elle génère et par la violence engendrée par les rivalités entre groupes criminels pour capter les marchés.

L'expansion du trafic de cocaïne entraîne aussi l'apparition d'une consommation locale, en croissance rapide en Europe comme dans tous les pays producteurs et de transit (Amérique latine, Afrique de l'Ouest). Celle-ci s'accompagne d'une montée de la criminalité urbaine et du niveau général de violence.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8

La question de la drogue appelle plus que jamais une réponse concertée, dans la mesure où tous les pays sont touchés et que la distinction entre pays consommateurs, producteurs et de transit se révèle de plus en plus inopérante. Les pays de production et de transit sont confrontés à des problèmes de consommation, les pays de consommation se mettent à produire de la drogue.



Pour répondre à ces nombreux défis, la présidence française du G8 propose l'organisation d'une réunion ministérielle qui se tiendra à Paris le 10 mai 2011 sous la présidence du Ministre de l'Intérieur. Cette réunion visera à définir les moyens d'une coopération internationale renforcée sur le plan opérationnel. Elle sera l'occasion d'adopter un Plan d'action commun portant sur les principaux domaines que nous avons identifiés, afin de faire face à la montée des trafics et à la puissance acquise par les organisations criminelles internationales.

PAIX ET SÉCURITÉ

Le G8 est un forum unique permettant des échanges francs et informels sur les principaux sujets d'intérêt commun. La présidence française souhaite que ce groupe continue de jouer tout son rôle sur la scène internationale, en agissant comme une force de proposition et d'impulsion sur les questions de paix et de sécurité.

Face à des menaces qui ne connaissent pas de frontières, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, contre la prolifération des armes de destruction massive ou le trafic de drogues, il est impératif de renforcer encore la coopération internationale et de définir ensemble les réponses à apporter. C'est là tout l'objet des différentes rencontres du G8. Sur l'ensemble de ces sujets, nous proposerons à nos partenaires des actions concrètes et une approche pragmatique.

Le G8 continuera également d'être une force de proposition pour soutenir le développement de l'Afghanistan, dans la logique des initiatives lancées par les précédentes présidences, maintenir un partenariat fort avec l'Afrique, à la fois sur les questions de paix et de sécurité et sur les aspects économiques en particulier liés à la croissance du continent, et développer encore le dialogue avec les sociétés civiles du Proche et du Moyen-Orient.

La France propose également que le G8 continue de jouer un rôle majeur dans le cadre des conférences d'examen des traités et conventions de non-prolifération. Après la contribution sur le Traité de non-prolifération nucléaire adoptée en mars 2010, nous souhaitons mettre un accent particulier sur la question des armes biologiques.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

1. CONTEXTE

L'action des groupes terroristes dépasse de nos jours le cadre national et met en jeu la stabilité de régions entières : Sahel, Afrique de l'Est, Péninsule arabique, Afghanistan ou Pakistan. Face à cette menace globale, la coopération régionale et internationale est une nécessité absolue. Si des progrès ont déjà été faits, l'évolution constante des réseaux et des modes opératoires nécessite une adaptation et une intensification de cette coopération. Faute d'une action résolue, nous prendrions le risque de laisser s'implanter et se développer des groupes, tels qu'Al Qaida et ses nombreuses branches affiliées, qui mettent en péril des États déjà fragilisés.

Parce qu'il réunit des États qui sont parmi les principaux acteurs de la lutte contre le terrorisme, le G8 permet le partage de l'évaluation de la menace et des expériences de programmes et initiatives mises en place à titre national. Il permet également une coordination politique et stratégique, visant à rendre plus efficaces les coopérations entre ses États membres dans la lutte antiterroriste, en menant une analyse approfondie de la nature, des modes de recrutement et d'action des mouvements terroristes, ainsi que de la façon dont ils cherchent à peser sur leur environnement. Les États du G8 cherchent enfin à rapprocher les lignes directrices des actions qu'ils mènent pour réduire cette menace globale, notamment par l'appui apporté aux États tiers.

Le G8 s'est illustré par sa détermination à lutter contre les sources de financement du terrorisme. À ce titre, il avait pris l'initiative dès 1989 de la création du groupe d'action financière (GAFI) dont les recommandations fournissent un standard pour l'ensemble de la communauté internationale dans la lutte contre le financement du terrorisme. De même, l'initiative du G8 sur les transferts illégaux d'argent liquide a-t-elle mené à près de 70 saisies d'une valeur approximative de 3,5 millions de dollars en 2009.

Par ailleurs, le G8 a œuvré à plusieurs reprises à la conclusion de conventions bilatérales sur l'entraide judiciaire et les extraditions afin de poursuivre et de juger, dans le respect des droits fondamentaux, les auteurs d'actes terroristes.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU G8

Durant sa présidence du G8, la France souhaite mettre l'accent sur la nécessité d'inscrire la lutte contre le terrorisme dans la longue durée, et de prendre en compte pour mieux les combattre l'ensemble des facteurs pouvant conduire à la propagation du terrorisme.

Le G8 continuera de jouer le rôle d'impulsion politique qui est le sien, en soutien à toutes les initiatives qui pourront être prises :

- À court terme, notamment pour favoriser l'amélioration des capacités des États les plus vulnérables à la menace terroriste, et pour renforcer les coopérations régionales indispensables pour faire face à une menace qui est devenue transfrontalière par nature.
- À plus long terme, pour appuyer la mise en place de stratégies intégrées afin de renforcer la capacité de résistance des sociétés autant que des États face à cette menace.

LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

1. CONTEXTE

La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs est une priorité continue pour les membres du G8.

Depuis l'adoption en 2004 par le Conseil de sécurité des Nations-Unies de la résolution 1540, qui a qualifié pour la première fois la prolifération des armes de destruction massive (armes nucléaires, biologiques et chimiques) de « menace à la paix et à la sécurité internationales », la lutte contre la prolifération bénéficie d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale.

Au-delà des actions lancées en 2002 au sommet de Kananaskis (partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes), la France s'attachera durant sa présidence à promouvoir à la fois :

- **Un élargissement du champ d'intervention du G8**, afin de prendre en compte l'ensemble des évolutions scientifiques, techniques et politiques concernant la prolifération.
- **Une meilleure coordination des actions des membres du G8 et de leurs partenaires** dans ces domaines.

Il s'agit en effet d'apporter une réponse résolue et adaptée au défi que constitue la **promotion d'un développement responsable des technologies sensibles** partout dans le monde.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU G8

La présidence française a donc proposé que le G8 soutienne **une approche plus concrète de la lutte contre la prolifération** en renforçant la coordination de ses actions et la mise en œuvre de ses projets dans les domaines suivants :

- La sécurité nucléaire et radiologique.
- La promotion concrète de la sécurité et de la sûreté biologiques.
- Le soutien à la promotion de pratiques de contrôle aux exportations résolues et équilibrées concernant les biens sensibles, en application des traités internationaux.
- Les usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

La présidence française du G8 s'attachera également à **renforcer la cohésion du G8 en amont des grandes échéances de l'agenda international** de la non-prolifération et du désarmement, notamment par le soutien à un traité sur le commerce des armes et dans la perspective de la conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques qui se tiendra en 2011.

LE PARTENARIAT MONDIAL CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DES MATIÈRES CONNEXES (PMG8)

1. CONTEXTE

En 2002, lors du Sommet de Kananaskis au Canada, les États du G8 ont décidé de lancer un « Partenariat Mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes », afin de répondre, sur dix ans, à la menace de détournement par un groupe terroriste.

D'abord centrée sur la Russie et l'ex Union Soviétique, le Partenariat s'est peu à peu élargi au monde entier. Cette initiative de coopération internationale rassemble aujourd'hui 23 États, tous unis dans le but commun de promouvoir la non-prolifération, le désarmement, la lutte contre le terrorisme et la sûreté nucléaire, biologique et chimique.

Grâce au Partenariat mondial du G8, plus de 180 sous-marins nucléaires soviétiques ont déjà été démantelés, des milliers de tonnes d'armes chimiques détruites et des milliers de sources radioactives mises en sécurité. Les pays du G8, avec l'aide de quatorze autres États, sont parvenus à surmonter le défi posé par la gestion de l'héritage proliférant de la guerre froide et ont durablement œuvré au renforcement de la sécurité internationale, à l'amélioration des conditions environnementales de régions comme l'océan Arctique, où la biodiversité pouvait être menacée, et à la diminution du risque terroriste.

La France s'est illustrée dans la mise en sécurité des matières hautement radioactives (combustibles, déchets et sources), notamment issues du démantèlement des sous-marins nucléaires et des opérations associées (chantiers navals, anciennes bases), ainsi que dans des projets dans les domaines de la sécurité chimique et biologique.

Un groupe d'experts du G8 sur le Partenariat mondial (*Global Partnership Working Group*) se réunit régulièrement et rend compte, dans son rapport annuel au G8, des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette initiative. Ces rapports annuels sont publiés à l'occasion des sommets du G8.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8

En 2011, la France entend mettre à profit sa présidence pour approfondir la réflexion actuellement en cours qui vise à déterminer l'avenir du Partenariat Mondial après son échéance en 2012 et pour proposer de nouveaux objectifs en matière de coopération pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive.

La France souhaite que le Partenariat Mondial évolue pour faire face aux nouveaux enjeux de prolifération du ^{xxi}^e siècle. Elle a donc proposé à ses partenaires de concentrer à l'avenir leurs efforts dans la promotion du développement responsable des technologies et des savoirs sensibles.

G8 BMENA – FORUM POUR L'AVENIR

1. CONTEXTE

La France exerce la co-présidence du Forum pour l'Avenir avec le Koweït. Cette co-présidence a débuté à l'issue de la réunion ministérielle tenue à Doha (12 et 13 janvier); elle s'achèvera à la fin de l'année, avec la 8^e session du Forum qui se tiendra à Koweït sous la présidence du ministre français des Affaires étrangères.

Le Forum pour l'Avenir réunit les pays de la région du Grand Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (BMENA) et le G8, ainsi que plusieurs pays partenaires. Il se tient chaque année dans un pays de la zone BMENA.

Il a été créé en 2004, à la suite de la réunion du G8 de Sea Island aux États-Unis, et s'est réuni pour la première fois à Rabat, à la fin de l'année 2004. Institué dans le but de soutenir la modernisation dans les pays du BMENA, il constitue une enceinte privilégiée de dialogue.

Le Forum est l'occasion pour les ministres des Affaires étrangères d'examiner des questions d'intérêt prioritaire, en présence de représentants des sociétés civiles. Plusieurs ateliers de sociétés civiles sont organisés avant le Forum et leurs travaux permettent de préparer les discussions des ministres.

Lors des précédentes sessions, le Forum pour l'Avenir a successivement abordé: la gouvernance, l'éducation, la justice, les jeunes et la place des femmes. Il s'est également intéressé à la relation entre les ONG et les gouvernements.

2. OBJECTIFS

Lors de la réunion du Forum à Doha, le ministre d'État a proposé à nos partenaires de poursuivre les travaux du Forum en faveur de la modernisation des sociétés, en cohérence avec les priorités du G8, et indiqué que la coprésidence française s'attacherait plus particulièrement à répondre aux défis économiques et technologiques; aux défis du progrès pour tous, à travers l'éducation et la promotion des femmes; et, enfin, au défi que représente la cohésion des sociétés. Les sociétés civiles auront toute leur place dans les travaux.

PARTENARIAT DU G8 AVEC L'AFRIQUE

1. CONSTAT

La population de l'Afrique subsaharienne, qui compte aujourd'hui 850 millions d'habitants devrait, selon les projections des Nations Unies, atteindre 1,8 milliard en 2050, soit 20 % de la population mondiale. Après avoir connu une longue période de stagnation, la croissance économique des pays africains est, depuis 1995, de 5 % en moyenne. Une Afrique en croissance émerge. L'enjeu est de soutenir cette croissance sur une base durable et de faire en sorte qu'elle trouve sa traduction sur le plan du développement.

Le G8 a noué un partenariat ancien et solide avec l'Afrique. Les dirigeants des pays fondateurs du NEPAD (*New Partnership for African Development*) et la présidence de l'Union africaine et du NEPAD sont associés depuis plusieurs années au sommet du G8. Le NEPAD, initiative lancée en 2001 par cinq chefs d'État africains (Afrique du sud, Algérie, Égypte, Nigéria et Sénégal) a été intégré dans les structures de l'Union africaine. Lors du Sommet de Kananaskis en 2002, le G8 a adopté un plan d'action pour l'Afrique et mis en place un réseau de représentants personnels pour l'Afrique (APR) des chefs d'État et de gouvernement afin de renforcer le dialogue avec le NEPAD. En 2003, le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) a été lancé à l'initiative de la France à la suite du Sommet d'Évian. Il a permis d'élargir ce dialogue en y associant les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement de l'Afrique.

Cet engagement du G8 en faveur de l'Afrique s'est traduit concrètement. A Gleneagles, les membres du G8 et les autres donateurs se sont engagés à augmenter de 25 milliards de dollars à horizon 2010 l'aide publique en direction de l'Afrique, soit un doublement de l'aide par rapport à 2004. En 2009, l'aide publique au développement totale à l'Afrique s'est élevée à 47 milliards de dollars, soit une hausse de 22 milliards de dollars (+90 %) par rapport à 2004, en dollars courants. Les pays du G8 représentent près de 70 % du total de l'APD mondiale et consacrent en moyenne 36 % de cette aide à l'Afrique. Pour sa part, la France constitue le deuxième donateur mondial, avec plus de 12 milliards de dollars d'APD en 2009. Elle est de loin le pays du G8 qui consacre la plus forte proportion de son aide à l'Afrique (58 % de son aide bilatérale).

Parmi d'autres exemples de l'action du G8 aux côtés de l'Afrique, on peut citer :

- L'annulation de la dette des pays les plus pauvres, à laquelle le G8 a fortement contribué depuis le sommet de Lyon en 1996.

- La création du Fonds mondial contre le sida, le paludisme et la tuberculose en 2001 afin d'accélérer la lutte contre ces pandémies. Il a fourni depuis cette date l'essentiel du financement de l'accès aux traitements contre le sida et ainsi apporté une contribution majeure en faveur de la réalisation de l'objectif d'accès universel aux traitements contre le sida.
- En 2004, le G8 s'est engagé à former 75 000 soldats africains pour le maintien de la paix et de la sécurité, essentiellement en Afrique. Cet engagement a été largement rempli.

2. OBJECTIFS DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G8

Le renforcement du partenariat du G8 avec l'Afrique est une priorité essentielle pour la présidence française. Les dirigeants de pays et organisations africains seront invités au sommet de Deauville. Cette rencontre permettra de discuter des enjeux essentiels pour le continent africain.

- Sur le plan politique, les questions qui pourraient être discutées sont les suivantes : quelle place pour l'Afrique dans la gouvernance mondiale ? Comment renforcer les capacités africaines pour faire face aux crises régionales et aux nouvelles menaces communes ? Comment renforcer la sécurité et le développement au Sahel et en Somalie ? Comment lutter contre les trafics transatlantiques (nouvelles routes de la drogue) ?
- Sur le plan du développement, à la suite à l'initiative entreprise par la présidence canadienne en 2010, la France poursuit l'exercice de suivi des engagements du G8 (accountability). En 2011, le rapport portera sur les engagements pris dans deux domaines en particulier, la santé et la sécurité alimentaire, afin de discuter des résultats et les bonnes pratiques dans ces deux secteurs. Un objectif important sera également d'élargir cet effort de transparence déjà engagé par les membres du G8 à nos partenaires, notamment africains, dans un esprit de responsabilité mutuelle et partagée.
- L'encouragement au développement du secteur privé, moteur de la croissance en Afrique, sera également abordé.

QU'EST-CE QUE LE G8 ?

Créé à l'initiative de la France en 1975 pour faire face au premier choc pétrolier, le G8 est un groupe informel d'économies avancées qui se réunit une fois par an lors d'un Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Il a essentiellement un rôle d'orientation et d'impulsion politiques. Sans personnalité juridique, ni secrétariat permanent, le G8 n'est pas une institution internationale et ne prend pas de mesures à caractère obligatoire. Mais il dispose de la « masse critique » nécessaire pour fournir des impulsions dans certains domaines. Ainsi, le G8, qui fournit 70 % de l'APD mondiale, joue un rôle moteur en matière de coopération au développement. Sa valeur ajoutée réside dans son efficacité, fondée le caractère direct et informel des discussions entre dirigeants, une tradition de travail en commun et une volonté partagée par ses membres d'assumer leurs responsabilités pour contribuer à la sécurité et au développement dans le monde.

QUI EST DANS LE G8 ?

Les membres du G8 sont la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie, l'Allemagne, le Japon, l'Italie et le Canada. Composé de six membres à sa création en 1975, puis de sept avec le Canada en 1976, le groupe est devenu le G8 avec l'inclusion de la Russie en 1998. L'Union européenne (à l'époque la CEE) est associée depuis 1977. Les membres du G8 représentent 15 % de la population mondiale, 65 % du PIB, les deux tiers du commerce international.

QUI SONT LES INVITÉS DU G8 ?

Dans la continuité des précédents sommets du G8, la France organisera une réunion élargie à plusieurs pays africains. Les pays invités seront les pays fondateurs du NEPAD (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Nigéria et Sénégal), la présidence du NEPAD (Éthiopie), celle de l'Union africaine qui sera désignée au prochain sommet d'Addis Abeba le 30 janvier, ainsi que le président de la Commission de l'UA et des représentants d'organisations internationales.

QU'EST-CE QUE LA PRÉSIDENTE DU G8 ?

Le G8 est présidé à tour de rôle, du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année donnée, par chacun des membres dans l'ordre suivant : France, États-Unis, Royaume-Uni, Russie, Allemagne, Japon, Italie et Canada. L'Union européenne participe au G8 en tant

qu'observateur. Elle est représentée au Sommet par le Président du Conseil européen et le Président de la Commission européenne.

Le pays assumant la présidence organise et accueille le Sommet, et le prépare en convoquant en amont des réunions ministérielles, de hauts fonctionnaires et d'experts. La présidence est également responsable de la communication au nom du G8 et des relations avec les pays non-membres du G8, les organisations internationales, les ONG et la société civile en général.

La France préside le G8 en 2011 pour la sixième fois. Par le passé, elle a accueilli les Sommets de Rambouillet en 1975, de Versailles en 1982, de Paris en 1989, de Lyon en 1996 et d'Évian en 2003.

À QUOI SERT LE G8 ?

Le G8 a été, au cours des trente dernières années, la principale enceinte d'orientation et d'impulsion au plan international sur les grandes questions de paix et de sécurité, ainsi que sur les enjeux de la mondialisation et du développement. Le champ de compétences du G8, à l'origine centré sur les questions économiques et financières s'est en effet progressivement élargi à l'ensemble des thèmes liés à la mondialisation (développement, énergie, environnement et changement climatique) et aux sujets de paix et de sécurité internationale. Le Sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, a marqué une étape majeure dans la réforme de la gouvernance mondiale en faisant du G20 le « principal forum de coopération économique internationale », afin de refléter les nouveaux équilibres mondiaux et le rôle croissant des pays émergents.

Dans ce contexte, le rôle du G8 évolue, avec un ordre du jour désormais bien distinct de celui du G20, tout en préservant l'originalité de cette enceinte, qui permet des discussions directes et informelles entre leaders. Pendant sa présidence, la France souhaite recentrer ce « nouveau G8 » sur les sujets d'intérêt commun aux économies les plus avancées, ces dernières étant confrontées à des défis spécifiques, ainsi que sur les enjeux de paix et de sécurité internationale et sur le partenariat avec l'Afrique.



www.G20-G8.com

www.ELYSEE.FR
